

ESUDS DVA E 0

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : VILLE ESCAUDOEUVRES (M57) (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21590206500014

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE LA GESTION COMPTABLE CAMBRA

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : VILLE ESCAUDOEUVRES - BUDGET GENERAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	29
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	31
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes**A - Présentation croisée**

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	44
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	47
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	49
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	50
B9 - Etat du personnel	52
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	55
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	56
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	57
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	59
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	60

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3313

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1425.04
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1383.66
3	Dépenses d'équipement brut / population	204.83
4	Encours de dette / population (2) (3)	726.5
5	DGF / population	10.56
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	52.21 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	109.6439 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	14.8 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	52.5054 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-257.38 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0 %
- Investissement : 0%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	
			(2)	
TOTAL DU BUDGET	4 729 945,48	5 475 155,35	0,00	A1 745 209,87
Investissement	883 335,20	800 529,12 (3)	0,00	A2 -82 806,08
Fonctionnement	3 846 610,28	4 674 626,23 (4)	0,00	A3 828 015,95

RESTES A REALISER N-1					
Dépenses	Recettes			Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	65 807,16	III + IV	0,00	B1 -65 807,16
Investissement	I	65 807,16	III	0,00	B2 -65 807,16
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	A1 + B1 679 402,71
Investissement	A2 + B2 -148 613,24
Fonctionnement	A3 + B3 828 015,95

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 65 807,16
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	720,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	65 087,16
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

03 AVR 2023

ID : 059-2159020035620230329_07-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	1 116 609,03	1 584 482,35
	+	+
REPORTS	65 807,16	0,00
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	402 066,16	0,00
	=	=
Total de la section d'investissement (2)	1 584 482,35	1 584 482,35
	+	+
VOTE	5 593 798,84	4 584 065,43
	+	+
REPORTS	0,00	0,00
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	(si déficit)	(si excédent)
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	1 009 733,41
	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	5 593 798,84	5 593 798,84
	+	+
TOTAL DU BUDGET (4)	7 178 281,19	7 178 281,19

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	30 000,00	720,00	32 000,00	32 000,00	32 720,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	578 968,75	65 087,16	599 709,03	599 709,03	664 796,19
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	30 000,00	0,00	76 900,00	76 900,00	76 900,00
Total des dépenses d'équipement		638 968,75	65 807,16	708 609,03	708 609,03	774 416,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	292 000,00	0,00	305 000,00	305 000,00	305 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	103 000,00	0,00	103 000,00	103 000,00	103 000,00
Total des dépenses financières		395 000,00	0,00	408 000,00	408 000,00	408 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 033 968,75	65 807,16	1 116 609,03	1 116 609,03	1 182 416,19

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 033 968,75	65 807,16	1 116 609,03	1 116 609,03	1 182 416,19
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	402 066,16
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 584 482,35
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	68 122,72	0,00	37 572,00	37 572,00	37 572,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		68 122,72	0,00	37 572,00	37 572,00	37 572,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	187 482,84	0,00	76 386,61	76 386,61	76 386,61
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	478 562,67	0,00	567 873,32	567 873,32	567 873,32
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		666 045,51	0,00	644 259,93	644 259,93	644 259,93
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		734 168,23	0,00	681 831,93	681 831,93	681 831,93

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	778 363,19		902 650,42	902 650,42	902 650,42
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		778 363,19		902 650,42	902 650,42	902 650,42

TOTAL		1 512 531,42	0,00	1 584 482,35	1 584 482,35	1 584 482,35
--------------	--	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					0,00
--	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					1 584 482,35
---	--	--	--	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	902 650,42
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 582 467,99	0,00	1 714 730,82	1 714 730,82	1 714 730,82
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 450 000,00	0,00	2 465 000,00	2 465 000,00	2 465 000,00
014	Atténuations de produits	102 000,00	0,00	102 000,00	102 000,00	102 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	319 900,00	0,00	340 515,60	340 515,60	340 515,60
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 454 367,99	0,00	4 622 246,42	4 622 246,42	4 622 246,42
66	Charges financières	41 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		22 902,00	22 902,00	22 902,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 500 367,99	0,00	4 691 148,42	4 691 148,42	4 691 148,42

023	Virement à la section d'investissement (4)	778 363,19		902 650,42	902 650,42	902 650,42
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		778 363,19		902 650,42	902 650,42	902 650,42

TOTAL	5 278 731,18	0,00	5 593 798,84	5 593 798,84	5 593 798,84
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 593 798,84
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

ESM SVA CO

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	179 900,00	0,00	55 826,89	55 826,89	55 826,89
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	118 167,03	0,00	125 715,53	125 715,53	125 715,53
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	2 410 725,52	0,00	2 413 944,11	2 413 944,11	2 413 944,11
731	Fiscalité locale	1 343 455,00	0,00	1 454 427,00	1 454 427,00	1 454 427,00
74	Dotations et participations (3)	436 299,45	0,00	485 768,55	485 768,55	485 768,55
75	Autres produits de gestion courante (3)	40 593,40	0,00	48 383,35	48 383,35	48 383,35
Total des recettes de gestion courante		4 529 140,40	0,00	4 584 065,43	4 584 065,43	4 584 065,43
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 529 140,40	0,00	4 584 065,43	4 584 065,43	4 584 065,43

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	4 529 140,40	0,00	4 584 065,43	4 584 065,43	4 584 065,43
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 009 733,41
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 593 798,84
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	902 650,42
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	305 000,00	0,00	305 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	32 720,00	0,00	32 720,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	664 796,19	0,00	664 796,19
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	76 900,00	0,00	76 900,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	103 000,00	0,00	103 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 182 416,19	0,00	1 182 416,19

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	402 066,16
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 584 482,35
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 714 730,82		1 714 730,82
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 465 000,00		2 465 000,00
014	Atténuations de produits	102 000,00		102 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	340 515,60	0,00	340 515,60
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	41 000,00	0,00	41 000,00
67	Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	22 902,00	0,00	22 902,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		902 650,42	902 650,42
Dépenses de fonctionnement – Total		4 691 148,42	902 650,42	5 593 798,84

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 593 798,84
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autorité de gestion financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	76 386,61	0,00	76 386,61
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	37 572,00	0,00	37 572,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		902 650,42	902 650,42
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		113 958,61	902 650,42	1 016 609,03

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

567 873,32

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 584 482,35

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	55 826,89		55 826,89
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	125 715,53		125 715,53
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 413 944,11		2 413 944,11
731	Fiscalité locale	1 454 427,00		1 454 427,00
74	Dotations et participations (8)	485 768,55		485 768,55
75	Autres produits de gestion courante (8)	48 383,35	0,00	48 383,35
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 584 065,43	0,00	4 584 065,43

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

1 009 733,41

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 593 798,84

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 033 968,75	65 807,16	0,00	1 116 609,03	1 116 609,03	0,00	1 116 609,03	1 182 416,19
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 000,00	720,00	0,00	32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 720,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	578 968,75	65 087,16	0,00	599 709,03	599 709,03	0,00	599 709,03	664 796,19
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	30 000,00	0,00	0,00	76 900,00	76 900,00	0,00	76 900,00	76 900,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	638 968,75	65 807,16	0,00	708 609,03	708 609,03	0,00	708 609,03	774 416,19
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	292 000,00	0,00	0,00	305 000,00	305 000,00	0,00	305 000,00	305 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	103 000,00	0,00	0,00	103 000,00	103 000,00	0,00	103 000,00	103 000,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	395 000,00	0,00	0,00	408 000,00	408 000,00	0,00	408 000,00	408 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 033 968,75	65 807,16	0,00	1 116 609,03	1 116 609,03	0,00	1 116 609,03	1 182 416,19
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

402 066,16

Total des dépenses d'investissement cumulées

1 584 482,35

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

03 AVR 2023

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES

A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	1 033 968,75	0,00	1 016 609,03	1 016 609,03	1 016 609,03
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	68 122,72	0,00	37 572,00	37 572,00	37 572,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	68 122,72	0,00	37 572,00	37 572,00	37 572,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	187 482,84	0,00	76 386,61	76 386,61	76 386,61
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	187 482,84	0,00	76 386,61	76 386,61	76 386,61
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	255 605,56	0,00	113 958,61	113 958,61	113 958,61
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	778 363,19		902 650,42	902 650,42	902 650,42
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	778 363,19		902 650,42	902 650,42	902 650,42
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
Affectation au compte 1068 (8)					567 873,32
Total des recettes d'investissement cumulées					1 584 482,35

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

03 AVR 2023

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		II			III = I + II
TOTAL	1 033 968,75	65 807,16	0,00	1 116 609,03	1 116 609,03	0,00	1 116 609,03	1 182 416,19
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	30 000,00	720,00	0,00	32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 720,00
202	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
203	15 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	14 500,00	720,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 720,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	578 968,75	65 087,16	0,00	599 709,03	599 709,03	0,00	599 709,03	664 796,19
2111	4 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	97 330,31	0,00		27 820,94	27 820,94	0,00	27 820,94	27 820,94
2131	234 125,00	48 254,40		193 780,74	193 780,74	0,00	193 780,74	242 035,14
2135	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	60 300,00	1 260,00		7 400,00	7 400,00	0,00	7 400,00	8 660,00
2151	41 057,44	0,00		119 944,25	119 944,25	0,00	119 944,25	119 944,25
2152	33 500,00	0,00		80 865,80	80 865,80	0,00	80 865,80	80 865,80
21538	17 900,00	0,00		63 000,00	63 000,00	0,00	63 000,00	63 000,00
2156	2 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
2157	3 243,00	860,40		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	7 360,40
2158	22 516,00	1 308,36		41 100,00	41 100,00	0,00	41 100,00	42 408,36
2183	26 368,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
2184	3 500,00	0,00		6 300,60	6 300,60	0,00	6 300,60	6 300,60
2188	32 429,00	13 404,00		50 196,70	50 196,70	0,00	50 196,70	63 600,70
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	30 000,00	0,00	0,00	76 900,00	76 900,00	0,00	76 900,00	76 900,00
231	30 000,00	0,00		76 900,00	76 900,00	0,00	76 900,00	76 900,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Vote
		I			II		III = I + II
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	638 968,75	65 807,16	0,00	708 609,03	708 609,03	0,00	774 416,19
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	292 000,00	0,00		305 000,00	305 000,00	305 000,00	305 000,00
1641 Emprunts en euros	292 000,00	0,00		305 000,00	305 000,00	305 000,00	305 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	103 000,00	0,00		103 000,00	103 000,00	103 000,00	103 000,00
2764 Créances/particuliers, pers. droit privé	103 000,00	0,00		103 000,00	103 000,00	103 000,00	103 000,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00				
Total des dépenses financières	395 000,00	0,00	0,00	408 000,00	408 000,00	0,00	408 000,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 033 968,75	65 807,16	0,00	1 116 609,03	1 116 609,03	0,00	1 182 416,19
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

VILLE ESCAUDOEUVRES (M57) - VILLE ESCAUDOEUVRES - BUDGET GENERAL - BP - 2023

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Affiché le **03 AVR. 2023**

ID : 059-215902065-20230329-20230329_07-DE

03 AVR 2023

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU...

Cet état ne contient pas d'information.

03 AVR. 2023

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUI

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	1 033 968,75	0,00	1 016 609,03	1 016 609,03	1 016 609,03
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	68 122,72	0,00	37 572,00	37 572,00	37 572,00
1323 Subv. non transf. Départements	66 322,72	0,00	37 022,00	37 022,00	37 022,00
1326 Subv. non transf. Autres E.P. L.	1 800,00	0,00	550,00	550,00	550,00
1345 Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	68 122,72	0,00	37 572,00	37 572,00	37 572,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	187 482,84	0,00	76 386,61	76 386,61	76 386,61
10222 FCTVA	183 686,84	0,00	61 386,61	61 386,61	61 386,61
10226 Taxe d'aménagement	3 796,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	187 482,84	0,00	76 386,61	76 386,61	76 386,61
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	255 605,56	0,00	113 958,61	113 958,61	113 958,61
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	778 363,19		902 650,42	902 650,42	902 650,42
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	778 363,19		902 650,42	902 650,42	902 650,42

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

03 AVR 2023

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	5 278 731,18	0,00	0,00	5 593 798,84	5 593 798,84	0,00	5 593 798,84	5 593 798,84
011	Charges à caractère général (3)	1 582 467,99	0,00	0,00	1 714 730,82	1 714 730,82	0,00	1 714 730,82	1 714 730,82
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 450 000,00	0,00		2 465 000,00	2 465 000,00		2 465 000,00	2 465 000,00
014	Atténuations de produits	102 000,00	0,00		102 000,00	102 000,00		102 000,00	102 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	319 900,00	0,00	0,00	340 515,60	340 515,60	0,00	340 515,60	340 515,60
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	4 454 367,99	0,00	0,00	4 622 246,42	4 622 246,42	0,00	4 622 246,42	4 622 246,42
66	Charges financières	41 000,00	0,00		41 000,00	41 000,00		41 000,00	41 000,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			22 902,00	22 902,00		22 902,00	22 902,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	46 000,00	0,00	0,00	68 902,00	68 902,00		68 902,00	68 902,00
	Total des dépenses réelles	4 500 367,99	0,00	0,00	4 691 148,42	4 691 148,42	0,00	4 691 148,42	4 691 148,42
023	Virement à la section d'investissement	778 363,19			902 650,42	902 650,42		902 650,42	902 650,42
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	778 363,19			902 650,42	902 650,42		902 650,42	902 650,42

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

5 593 798,84

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

03 AVR 2023

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	4 529 140,40	0,00	4 584 065,43	4 584 065,43	4 584 065,43
013	Atténuations de charges (2)	179 900,00	0,00	55 826,89	55 826,89	55 826,89
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	118 167,03	0,00	125 715,53	125 715,53	125 715,53
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 410 725,52	0,00	2 413 944,11	2 413 944,11	2 413 944,11
731	Fiscalité locale	1 343 455,00	0,00	1 454 427,00	1 454 427,00	1 454 427,00
74	Dotations et participations (2)	436 299,45	0,00	485 768,55	485 768,55	485 768,55
75	Autres produits de gestion courante (2)	40 593,40	0,00	48 383,35	48 383,35	48 383,35
	Total des recettes de gestion des services	4 529 140,40	0,00	4 584 065,43	4 584 065,43	4 584 065,43
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	4 529 140,40	0,00	4 584 065,43	4 584 065,43	4 584 065,43
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)					1 009 733,41
	Total des recettes de fonctionnement cumulées					5 593 798,84

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I	II		III = I + II			
	TOTAL	5 278 731,18	0,00	0,00	5 593 798,84	5 593 798,84	0,00	5 593 798,84	5 593 798,84
011	Charges à caractère général (4)	1 582 467,99	0,00	0,00	1 714 730,82	1 714 730,82	0,00	1 714 730,82	1 714 730,82
6042	Achats de prestations de services	156 962,02	0,00	0,00	144 901,50	144 901,50	0,00	144 901,50	144 901,50
6061	Fournitures non stockables	358 910,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	20 900,00	20 900,00	0,00	20 900,00	20 900,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00	0,00	477 320,00	477 320,00	0,00	477 320,00	477 320,00
6062	Fournitures non stockées	77 834,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	23 500,00	23 500,00	0,00	23 500,00	23 500,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	20 492,28	20 492,28	0,00	20 492,28	20 492,28
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	62 750,93	62 750,93	0,00	62 750,93	62 750,93
6063	Fournitures entretien, petit équipement	75 959,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	46 725,00	46 725,00	0,00	46 725,00	46 725,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	3 300,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	9 650,00	9 650,00	0,00	9 650,00	9 650,00
6064	Fournitures administratives	11 901,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	10 334,00	0,00	0,00	9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
6067	Fournitures scolaires	15 948,20	0,00	0,00	14 485,00	14 485,00	0,00	14 485,00	14 485,00
6068	Autres matières et fournitures	63 515,53	0,00	0,00	42 800,00	42 800,00	0,00	42 800,00	42 800,00
611	Contrats de prestations de services	25 206,72	0,00	0,00	22 516,00	22 516,00	0,00	22 516,00	22 516,00
612	Redevances de crédit-bail	3 645,60	0,00	0,00	2 220,00	2 220,00	0,00	2 220,00	2 220,00
613	Locations	104 694,92	0,00	0,00	100 764,80	100 764,80	0,00	100 764,80	100 764,80
61521	Entretien terrains	42 849,50	0,00	0,00	33 860,00	33 860,00	0,00	33 860,00	33 860,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	54 025,90	0,00	0,00	69 893,01	69 893,01	0,00	69 893,01	69 893,01
615231	Entretien, réparations voiries	37 900,28	0,00	0,00	26 050,00	26 050,00	0,00	26 050,00	26 050,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	0,00	0,00	16 500,00	16 500,00	0,00	16 500,00	16 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 976,40	0,00	0,00	8 700,00	8 700,00	0,00	8 700,00	8 700,00
6156	Maintenance	36 455,00	0,00	0,00	39 199,00	39 199,00	0,00	39 199,00	39 199,00
6161	Multirisques	12 000,00	0,00	0,00	15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00	15 500,00
6168	Autres primes d'assurance	6 800,00	0,00	0,00	8 300,00	8 300,00	0,00	8 300,00	8 300,00
618	Divers	14 645,00	0,00	0,00	11 545,00	11 545,00	0,00	11 545,00	11 545,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	160 300,00	0,00	0,00	135 112,00	135 112,00	0,00	135 112,00	135 112,00

VILLE ESCAUDEUVRES (M57) - VILLE ESCAUDEUVRES - BUDGET GENERAL - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Affiché le 03 AVR. 2023

ID : 059-215902065-20230329-20230329_07-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés		Vote) III = I + II
								hors AE	hors AE	
623	Pub., publications, relations publiques	98 605,28	0,00		105 968,34	105 968,34	0,00	105 968,34	105 968,34	105 968,34
624	Transports biens, transports collectifs	17 249,99	0,00		22 240,00	22 240,00	0,00	22 240,00	22 240,00	22 240,00
625	Déplacements et missions	298,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	35 420,00	0,00		31 500,00	31 500,00	0,00	31 500,00	31 500,00	31 500,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00	150,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 130,00	0,00		1 280,00	1 280,00	0,00	1 280,00	1 280,00	1 280,00
6288	Autres services extérieurs	128 500,00	0,00		131 307,96	131 307,96	0,00	131 307,96	131 307,96	131 307,96
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	12 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	300,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 450 000,00	0,00		2 465 000,00	2 465 000,00		2 465 000,00	2 465 000,00	2 465 000,00
6218	Autre personnel extérieur	30 200,00	0,00		21 800,00	21 800,00		21 800,00	21 800,00	21 800,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	36 240,00	0,00		35 680,00	35 680,00		35 680,00	35 680,00	35 680,00
6411	Personnel titulaire	1 489 930,00	0,00		1 461 600,00	1 461 600,00		1 461 600,00	1 461 600,00	1 461 600,00
6413	Personnel non titulaire	129 600,00	0,00		114 520,00	114 520,00		114 520,00	114 520,00	114 520,00
6415	Congés payés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	65 500,00	0,00		111 700,00	111 700,00		111 700,00	111 700,00	111 700,00
6417	Rémunérations des apprentis	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00	12 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	685 530,00	0,00		701 030,00	701 030,00		701 030,00	701 030,00	701 030,00
6470	Autres charges sociales	1 000,00	0,00		6 670,00	6 670,00		6 670,00	6 670,00	6 670,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	102 000,00	0,00		102 000,00	102 000,00		102 000,00	102 000,00	102 000,00
7391112	Dégrév. taxe habit. / logements vacants	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	100 000,00	0,00		102 000,00	102 000,00		102 000,00	102 000,00	102 000,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	319 900,00	0,00		340 515,60	340 515,60		340 515,60	340 515,60	340 515,60
65131	Bourses	8 500,00	0,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00	7 500,00
65132	Prix	7 500,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
65311	Indemnités de fonction	80 000,00	0,00		84 000,00	84 000,00		84 000,00	84 000,00	84 000,00
65313	Cotisations de retraite	3 850,00	0,00		4 500,00	4 500,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		6 500,00	6 500,00		6 500,00	6 500,00	6 500,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Crédits gérés		Vote) III = I + II
							Pour information dans le cadre d'une AE	hors AE	
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 400,00	0,00	0,00	1 300,42	1 300,42	1 300,42	1 300,42	1 300,42
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	87,68	87,68	87,68	87,68	87,68
65568	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 500,00	0,00	0,00	1 450,00	1 450,00	1 450,00	1 450,00	1 450,00
657362	Subv. fonct. CCAS	50 000,00	0,00	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	165 000,00	0,00	0,00	152 177,50	152 177,50	152 177,50	152 177,50	152 177,50
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	4 454 367,99	0,00	0,00	4 622 246,42	4 622 246,42	4 622 246,42	4 622 246,42	4 622 246,42
66	Charges financières	41 000,00	0,00	0,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	41 000,00	0,00	0,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	22 902,00	22 902,00	22 902,00	22 902,00	22 902,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	22 902,00	22 902,00	22 902,00	22 902,00	22 902,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	22 902,00	22 902,00	22 902,00	22 902,00	22 902,00
	Total des charges financières et spécifiques	46 000,00	0,00	0,00	68 902,00	68 902,00	68 902,00	68 902,00	68 902,00
	Total des dépenses réelles	4 500 367,99	0,00	0,00	4 691 148,42	4 691 148,42	4 691 148,42	4 691 148,42	4 691 148,42
023	Virement à la section d'investissement	778 363,19	0,00	0,00	902 650,42	902 650,42	902 650,42	902 650,42	902 650,42
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	778 363,19	0,00	0,00	902 650,42	902 650,42	902 650,42	902 650,42	902 650,42

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1 0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

03 AVR 2023

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	4 529 140,40	0,00	4 584 065,43	4 584 065,43	4 584 065,43
013	Atténuations de charges (3)	179 900,00	0,00	55 826,89	55 826,89	55 826,89
6419	Remboursements rémunérations personnel	175 900,00	0,00	51 826,89	51 826,89	51 826,89
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	118 167,03	0,00	125 715,53	125 715,53	125 715,53
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	8 507,03	0,00	8 855,53	8 855,53	8 855,53
70610	Redevance enlèvement ordures et déchets	500,00	0,00	200,00	200,00	200,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7063	Redev.serv.à caractère sportif,loisirs	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	87 000,00	0,00	94 000,00	94 000,00	94 000,00
70688	Autres prestations de services	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00	3 200,00
70878	Remb. frais par des tiers	250,00	0,00	250,00	250,00	250,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	210,00	0,00	210,00	210,00	210,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 410 725,52	0,00	2 413 944,11	2 413 944,11	2 413 944,11
73211	Attribution de compensation	2 340 944,52	0,00	2 341 573,11	2 341 573,11	2 341 573,11
73221	FNGIR	35 371,00	0,00	35 371,00	35 371,00	35 371,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	34 410,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
731	Fiscalité locale	1 343 455,00	0,00	1 454 427,00	1 454 427,00	1 454 427,00
73111	Impôts directs locaux	1 210 955,00	0,00	1 314 427,00	1 314 427,00	1 314 427,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	79 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	53 500,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
74	Dotations et participations (3)	436 299,45	0,00	485 768,55	485 768,55	485 768,55
741121	DSR des communes	34 500,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
744	FCTVA	5 570,45	0,00	5 584,55	5 584,55	5 584,55
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participation Autres organismes	70 426,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	325 803,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	375 184,00	375 184,00	375 184,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	40 593,40	0,00	48 383,35	48 383,35	48 383,35
752	Revenus des immeubles	39 127,74	0,00	43 993,35	43 993,35	43 993,35
7588	Autres produits divers gestion courante	1 465,66	0,00	4 390,00	4 390,00	4 390,00
	Total des recettes de gestion des services	4 529 140,40	0,00	4 584 065,43	4 584 065,43	4 584 065,43

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	III = I + II
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 529 140,40	0,00	4 584 065,43	4 584 065,43
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 850 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 850 000,00									
4598686	Caisse d'Epargne	26/11/2015	2015-12-29	15/04/2016	650 000,00	F		2,640	2,640	EURO	T	X Autres	N	A-1
7526426	Caisse d'Epargne	31/03/2009	2009-04-30	10/09/2010	800 000,00	F		4,430	4,430	EURO	A	C	N	A-1
7749274	Caisse d'Epargne	09/09/2010	2010-09-10	25/02/2011	700 000,00	F		1,681	1,681	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON272531EUR/0291052001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	09/09/2010	2010-09-23	01/02/2011	700 000,00	F		1,875	1,875	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Profil de remboursement anticipé O/N			
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel		d'amo-rtissement (7)	d'ém-prunt (8)	de	
														dicité des remboursements (6)
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 850 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		745 162,52					208 032,34	23 162,48	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		745 162,52					208 032,34	23 162,48	0,00	0,00
4598686	N	0,00	A-1	388 939,17	8,25	F	2,640		42 772,25	9 846,87	0,00	0,00
7526426	N	0,00	A-1	70 988,22	2,00	F	4,430		67 976,85	6 156,15	0,00	0,00
7749274	N	0,00	A-1	144 649,00	3,00	F	1,881		50 616,56	3 705,63	0,00	0,00
MON272531EUR/0291052/001	N	0,00	A-1	140 586,13	3,00	F	1,875		46 666,68	3 453,83	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE ESCAUDOEUVRES (M57) - VILLE ESCAUDOEUVRES - BUDGET GENERAL - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Affiché le

03 AVR. 2023

ID : 059-215902065-20230329-20230329_07-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N							ICNE de l'exercice		
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
						Type de taux (13)	Index (14)			
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	
Total général		0,00		745 162,52			208 032,34	23 162,48	0,00	

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

03 AVR. 2023

Affiché le **03 AVR. 2023**

ID : 059-215902065-20230329-07-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)													
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Barrière simple (B)													
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Option d'échange (C)													
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)													
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)													
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Autres types de structures (F)													
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	745 162,52	0,00	0,00	0,00	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour logement social					4 808 051,78	1 099 504,34										53 763,02	123 542,45	
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS HABITAT 62/59	2001	C	CONSTRUCTION DE 26 LOGEMENTS	Caisse des dépôts et consignations CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	3 697,58	746,96	4,00	A	F		F		A-1	EURO	83,45	224,36		
	2010	X Autres	FINANCEMENT DU RACHAT DE 15 LOGEMENTS LES TILLEULS A-ESCAUDOEUVRES	Caisse des dépôts et consignations Caisse des dépôts et consignations	464 157,00	276 547,70	18,00	A	F		F	0,404	A-1	EURO	1 117,25	14 842,90		
HABITAT HAUTS DE FRANCE	2001	C	CONSTRUCTION DE 26 LOGEMENTS	Caisse des dépôts et consignations	1 156 400,33	159 727,95	3,00	A	F		F	4,300	A-1	EURO	27 988,38	73 886,25		
LA MAISON DU CIL	1996	C	ACQUISITION-AMELIORATION LOGEMENT TRES SOCIAL 214 RUE JEAN JAURES A ESCAUDOEUVRES	Caisse des dépôts et consignations	25 276,04	7 765,38	6,00	A	F		F	4,500	A-1	EURO	349,44	1 156,08		

Affiché le **03 AVR. 2023**

ID : 059-215902065-20230329-20230329_07-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt		l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		En intérêts (8)	En capital		
PETITES SOEURS DES PAUVRES	2006	C	FINANCEMENT DE 15 LITS - RECONSTRUCTION EHPAD MA MAISON A ESCAUDOEUVRES	DEXIA Crédit Local	3 158 520,83	654 716,35	15,00	A	F	(4)	3,700	F	(3)	3,700	A-1	EURO	24 224,50	33 432,86	
TOTAL GENERAL					4 808 051,78	1 099 504,34											53 763,02	123 542,45	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

03 AVR 2023

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 177 305,47
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 325 250,27
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 502 555,74
Recettes réelles de fonctionnement	II 4 584 065,43

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 10,96
---	-------------------------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
FONCTIONNEMENT (total)					
657362	8190	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	CENTRE COM.ACTION SOCIAL	Commune	216 177,50
65748	8166	SUBVENTION COMMUNALE
CF PAGE BUDGET	AMICALE DU PERSONNEL COMMUNE ESCAUDOEUE	Association	64 000,00
65748	8167	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	ARC ESCAUT	Association	500,00
65748	8168	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	BASKET CLUB ESCAUDOEUVRES	Association	14 000,00
65748	8169	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	CERCLE ATHLE. ET SPORTIF	Association	34 000,00
65748	8170	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	ASS CLUB DU TEMPS LIBRE	Association	500,00
65748	8171	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	CYCLO-CLUB ESCAUDOEUVRES	Association	3 500,00
65748	8172	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	ASSOCIATION DANSE DE SALON	Association	600,00
65748	8174	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	HARMONIE MUNICIPALE ESCAU	Association	12 000,00
65748	8175	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	GARDONS LA PECHE	Association	5 000,00
65748	8177	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	CAP ADOS	Personne physique	2 000,00
65748	8178	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	HOCKEY CLUB ESCAUDOEUVRES	Association	25 201,00
65748	8179	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	JUDO JUJITSU	Association	8 536,50
65748	8180	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	ASSOCIATION LA SCALDOBRIGIENNE M K C	Association	1 000,00
65748	8182	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	PETANQUE CLUB	Association	800,00
65748	8183	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	UNION COMMERCIALE ET ARTISANALE	Association	3 000,00
65748	8184	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	SCALDO DANSE	Association	3 500,00
65748	8185	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	TENNIS DE TABLE	Association	2 300,00
65748	8186	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	THE FLORA COMPAGNY	Association	10 000,00
65748	8187	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	U.N.R.P.A.	Association	700,00
65748	8188	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	SMLH	Association	1 770,00
65748	8189	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE	Association	250,00
65748	8194	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET		Association	10 320,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	
65748	8195	SUBVENTION COMMUNALE 
CF PAGE BUDGET	SCALDOCOUTURE	Association	3 000,00
65748	8196	SUBVENTION COMMUNALE
CF PAGE BUDGET	ALSPE	Association	3 000,00
65748	8197	SUBVENTION COMMUNALE
CF PAGE BUDGET	GROUPE GENEALOGISTES AMATEURS CA	Association	1 000,00
65748	8198	SUBVENTION COMMUNALE
CF PAGE BUDGET	APE LES PTITS SCALDOS	Association	1 000,00
65748	8199	SUBVENTION COMMUNALE
CF PAGE BUDGET	APE SCALDO SCHOOLS	Association	1 000,00
65748	8200	SUBVENTION COMMUNALE
CF PAGE BUDGET	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	Entreprise	1 700,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		16,00	0,00	16,00	15,00	1,00	16,00
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		21,00	6,00	27,00	23,59	2,58	26,17
Adjoint technique territorial	C	6,00	4,00	10,00	6,73	2,58	9,31
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	4,00	2,00	6,00	5,86	0,00	5,86
Agent de Maîtrise	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agent de Maîtrise Principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		8,00	1,00	9,00	8,72	0,00	8,72
Adjoint territorial d'animation	C	2,00	1,00	3,00	2,86	0,00	2,86
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS PERMANENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL			
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	4,86	0,00	4,86
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Garde champêtre chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		46,00	7,00	53,00	48,31	3,58	51,89

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Adjoint administratif territorial	C	ADM	419	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	A Contractuel
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						
				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1[°] : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2[°] : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1[°] : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2[°] : Justifié par les besoins des services ou de la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3[°] : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4[°] : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5[°] : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6[°] : Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
12/02/1996 - ACQUISITION-AMELIORATION LOGEMENT TRES SOCIAL 214 RUE JEAN JAURES A ESCAUDOEUVRES	LA MAISON DU CIL		Caisse des dépôts et consignations	8 683,81
01/11/2001 - CONSTRUCTION DE 26 LOGEMENTS	HABITAT HAUTS DE FRANCE		Caisse des dépôts et consignations	205 293,99
31/12/2001 - CONSTRUCTION DE 26 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS		Caisse des dépôts et consignations	932,77
02/05/2006 - FINANCEMENT DE 15 LITS - RECONSTRUCTION EHPAD MA MAISON A ESCAUDOEUVRES	PETITES SOEURS DES PAUVRES		DEXIA Crédit Local	840 635,68
02/04/2010 - FINANCEMENT DU RACHAT DE 15 LOGEMENTS LES TILLEULS A-ESCAUDOEUVRES	HABITAT 62/59		CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	286 165,45
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		305 000,00	305 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		305 000,00	305 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	305 000,00	305 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	305 000,00	65 807,16	402 066,16	772 873,32

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES
ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		979 037,03	III 979 037,03
Ressources propres externes de l'année (a)		76 386,61	76 386,61
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	61 386,61	61 386,61
10226	Taxe d'aménagement (3)	15 000,00	15 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		902 650,42	902 650,42
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	902 650,42	902 650,42

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	979 037,03	0,00	0,00	567 873,32	1 546 910,35

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 772 873,32
Ressources propres disponibles	IV 1 546 910,35
Solde	V = IV – II (8) 774 037,03

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :

Pour : 19

Contre : 3

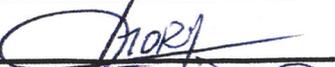
Abstentions : 1

Date de convocation : 24 mars 2023

Présenté par (1) Le Président, Thierry BOUTEMAN
A. ESCAUDOEUVRES, le 29/03/2023le Conseil municipal
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A. ESCAUDOEUVRES, le 29/03/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2).(3).

001. BOUTEMAN Thierry, Maire	
002. BILBAUT Agnès, Adjointe au Maire	
003. FREMOND Thomas, Adjoint au Maire	
004. CAMBAY Corinne, Adjointe au Maire	
005. VANESSCHE Nicolas, Adjoint au Maire	
006. SAKALOWSKI Murielle, Adjointe au Maire	
007. DESPIERRE Jean Jacques, Adjoint au Maire	
008. LERICHE Laurent, Conseiller Municipal délégué	
009. HENNEBICQ Christian, Conseiller Municipal délégué	
010. OLIVIER Michaël, Conseiller Municipal délégué	
011. VERIN Delphine, Conseillère Municipale déléguée	procuration à BILBAUT Agnès
012. DUCATILLION Loïc, Conseiller Municipal délégué	
013. PRINCE Gwenaëlle, Conseillère Municipale déléguée	
014. D'ASARO Lisa, Conseillère Municipale	ne peut signer
015. CAUDMONT Marie Ange, Conseillère Municipale	procuration à SAKALOWSKI Murielle
016. MILLIOT Karine, Conseillère Municipale	
018. LEFEBVRE Caroline, Conseillère Municipale	
019. CREPIN Régis, Conseiller Municipal	
020. DE SOUSA José, Conseiller Municipal	procuration à CREPIN Régis
021. MAERTEN Julia, Conseillère Municipale	

V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

022 MORY Nicole, Conseillère Municipale	
023 POTIRON Pascal, Conseiller Municipal	
024 DHAUSSY Frédéric, Conseiller Municipal	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A. le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ... de la Collectivité territoriale unique de ... de la métropole de ... du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

